

Analyse de la couverture

Description

Décrire l'ensemble de la couverture (textes et images) : comment est-elle organisée, que voit-on, quelles sont les couleurs utilisées, où figurent les textes ? Comment sont montrés les personnages : leurs attitudes, leurs expressions... Utiliser dans votre description les termes suivants : plan d'ensemble, profil, face, couleurs, plan serré, plongée

Interprétation

À votre avis, de quoi ce livre va parler ? Comment interpréter le titre ? Faites des hypothèses

Synthèse

Après examen du document joint, identifiez les personnages (nommez les) et l'événement dont il va être question. Vous écrierez une synthèse mettant en relation la couverture et les faits rapportés.

Analyse de la couverture

Description

Décrire l'ensemble de la couverture (textes et images) : comment est-elle organisée, que voit-on, quelles sont les couleurs utilisées, où figurent les textes ? Comment sont montrés les personnages : leurs attitudes, leurs expressions... Utiliser dans votre description les termes suivants : plan d'ensemble, profil, face, couleurs, plan serré, plongée

La couverture est structurée en trois espaces distincts :

En haut : on voit 3 visages de femmes, côte à côte en plan serré (angle plat)

Celle de gauche est vue de face : elle nous regarde, yeux grands ouverts, surprise ou déterminée ?

Elle est vêtue d'une robe d'avocate.

A sa gauche, une jeune fille blonde, cheveux mi longs, le regard dirigé vers le bas, est montrée de profil. Sa main gauche touche son front, sa main droite resserre le col de sa veste. Elle semble inquiète / soucieuse. A sa gauche, la dernière, brune, est vue de profil, regard dirigé vers l'horizon.

Au centre, figurent le titre en lettres capitales, blanches, et le nom des autrices en plus petite taille, de chaque côté du titre

En bas ; **un plan d'ensemble** montre une foule de manifestants dont certains brandissent des panneaux où sont inscrits 4 textes différents : Marie claire libre / Avortement libre /

Contraception /avortement /mon corps est à moi.

En avant plan, on aperçoit 3 policiers, vus de dos, tenant des grilles devant eux. Derrière les grilles, tentant d'approcher les 3 femmes, des journalistes tendent leurs micros

Au centre de la foule, on voit en plein pied et de face, une avocate, et deux femmes vues en silhouettes blanches. Tout en bas de l'image, la mention d'édition

Les couleurs sont orange, blanc et beige/noir, donnant un aspect vintage, qui rappellent les couleurs stars des années 70 et donne une forme d'identité visuelle (Quand on substitue plusieurs couleurs par deux uniquement, l'image concernée devient tout de suite percutante. C'est une technique qui s'intègre à merveille sur les affiches et sur les couvertures des livres.)

Interprétation

À votre avis, de quoi ce livre va parler ? Comment interpréter le titre ? Faites des hypothèses

La scène retrace un événement qui a dû avoir lieu à Bobigny en 1972. Les pancartes laissent supposer qu'il est question d'avortement

Synthèse

Après examen du document joint, identifiez les personnages (nommez les) et l'événement dont il va être question. Vous écrirez une synthèse mettant en relation la couverture et les faits rapportés.

La couverture met en scène les trois personnages principaux du récit et du procès : Marie-Claire Chevalier, sa mère et Gisèle Halimi, leur avocate. Marie Claire est inculpée pour avoir avorté, sa mère pour l'avoir aidé à une époque où l'avortement reste un délit puni par la loi. La partie de l'image, en bas de la couverture qui met en scène la foule de manifestants, la police et les media montre bien l'importance qu'a eu ce procès qui va aboutir à dépénaliser l'IVG. Le titre permet de regrouper les deux procès sous le même titre

Les procès de Bobigny

En octobre 1972, à Bobigny, (Seine-Saint-Denis), Marie-Claire Chevalier est jugée pour avoir fait le choix d'avorter à l'âge de 16 ans, suite à un viol. L'audience se tient à huis clos (c'est systématiquement le cas dans les procès de mineurs). Le second procès de Bobigny, en novembre, est celui de la mère de Marie-Claire, de ses deux collègues et de « l'avorteuse », Micheline Bambuck, jugées pour complicité ou pratique de l'avortement. Ces procès, dont la défense est assurée par l'avocate Gisèle Halimi, ont connu un énorme retentissement et contribuèrent, en montrant l'injustice de la législation en vigueur, à l'évolution vers la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse en France.



Gisèle Halimi et Marie-Claire, procès de Bobigny. Octobre 72.
<http://www.choisirlacausedesfemmes.org/galerie-photos.html>



Archives AFP



Le verdict au tribunal de Bobigny avec de gauche à droite, Me Gisèle Halimi, Michèle Chevalier, Michel Rocard, secrétaire national du PSU, et Marie-Claire Chevalier, le 22 novembre 1972. *Crédits AFP*



Bobigny (Seine-Saint-Denis), le 22 novembre 1972.

Le Procès de Bobigny avec Gisèle Halimi (à gauche), avocate de Marie-Claire Chevalier (au 1er plan), est l'acte déclencheur du processus qui conduit à l'avortement en 1974 en France.

Keystone France/Gamma Rapho